



Fondation pour l'agriculture  
et la ruralité dans le monde

### LE COTON AFRICAIN APRÈS HONG KONG : UNE QUESTION GRAVE MAIS NON RÉVOLUE

**LES PRIX MONDIAUX SONT BAS, LES PRODUCTEURS AMÉRICAINS SONT AIDÉS, ALORS QUE LES PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS AFRICAINS CONTINUENT DE BAISSER.**

L'engagement pris dans l'Accord-cadre de juillet 2004 de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de traiter la question du coton de façon « **ambitieuse, rapide et spécifique, dans le cadre des négociations sur l'agriculture** » n'a pas encore été tenu.

En effet, la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce, réunie à Hong Kong en décembre 2005, n'a pris que deux décisions : donner l'accès libre au marché des pays développés pour le coton provenant des pays les moins avancés et supprimer les subventions aux exportations dès 2006. Or, ces mesures n'ont qu'une portée limitée car elles ne contraignent pas les pays producteurs à supprimer leurs soutiens internes, américains notamment, qui sont les principaux responsables de la faiblesse des cours mondiaux.

**De plus, la présente campagne cotonnière devra se passer de financements internationaux.** Malgré l'appel de la déclaration finale de Hong Kong aux agences de développement pour qu'elles soutiennent les filières cotonnières africaines, peu d'aides extérieures supplémentaires ont été accordées. Seule la

France *via* l'Agence française de développement a pris des engagements.

**Les pays producteurs ont été contraints de baisser leurs prix.** Face à cette situation, dans la plupart des pays producteurs africains, les sociétés cotonnières ont été contraintes de décider **une nouvelle baisse du prix d'achat** au producteur passant d'environ 200 F CFA/kg de coton graine (30 centimes d'euros) à 160 F CFA/kg de coton graine (25 centimes d'euros) (*cf. Annexe – Tableau n° 3*).

La succession de plusieurs années de baisse des prix entraîne un **arrêt des investissements agricoles et une paupérisation accrue des sociétés rurales.** Si cette baisse n'a pas encore conduit à une réduction sensible de la production de coton car les producteurs n'ont souvent pas d'alternatives pour accéder à des revenus, le plafonnement des rendements depuis plusieurs années est un indicateur inquiétant pour l'avenir.

**Ce sont les soutiens internes américains qui ont l'impact le plus déstabilisant sur les cours.** Les soutiens des États-Unis sont

*Suite page 2*

**Bernard Bachelier**  
bernard.bachelier@fondation-farm.org

**Denis Herbel**  
denis.herbel@fondation-farm.org

« contra-cycliques » c'est-à-dire qu'ils sont d'autant plus élevés que les cours sont bas et assurent aux producteurs américains des parts de marché quel que soit le niveau des cours du coton. En 2002-2003, leur effet à la baisse sur le prix mondial a été estimé à 15 %<sup>1</sup>.

Toujours en 2002-2003, le total des aides américaines au coton a atteint 3,3 milliards de dollars pour 25 000 producteurs alors que les aides communautaires ne représentaient plus que 820 millions de dollars. Mais surtout, en 2006, l'Europe a découplé 65 % des soutiens aux producteurs de coton espagnol et grec des quantités produites. L'effet baissier sur le prix

mondial de la partie demeurant couplée<sup>2</sup> est de l'ordre de 0,8 %<sup>3</sup>.

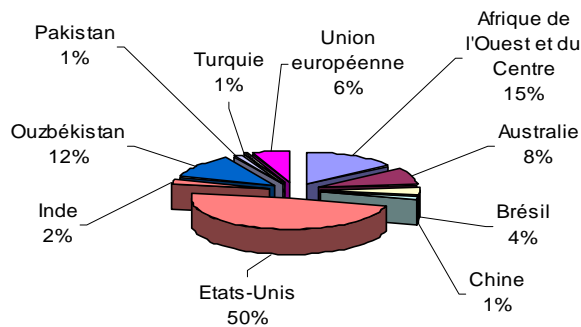
Par ailleurs dans le cadre de la négociation de Doha, l'Europe a annoncé qu'elle était prête<sup>4</sup> à supprimer les aides couplées sans mesures de limitation de la production<sup>5</sup> et à une réduction substantielle des aides couplées avec mesures de limitation de la production<sup>6</sup>.

En revanche, les États-Unis continuent à opposer un mutisme total aux dernières propositions<sup>7</sup> du Groupe des 4 pays africains<sup>8</sup> à l'origine de l'initiative à l'OMC. Enfin, de nombreux pays émergents en développement, comme la Chine, se refusent de prendre des engagements de suppression de leurs aides aux exportations (830 millions de dollars en 2002-2003) et d'ouverture de leurs marchés sous prétexte de traitement spécial et différencié.

**Cependant, les experts estiment peu probable une remontée des cours du coton et leur maintien à la hausse.** Les cours se situent actuellement autour de 58,30 cents de dollar la livre (environ 1,06 €/kg)<sup>9</sup>. Cette légère remontée des cours reste bien inférieure à la moyenne des 25 dernières années (1,37 €/kg). Elle résulte plus de l'effet d'entraînement des matières premières que du marché. La négociation en vue de la suppression des soutiens internes américains aboutira au mieux à un accord à l'horizon 2013. L'impact sur la remontée des cours est estimé entre 5 et 15 %.

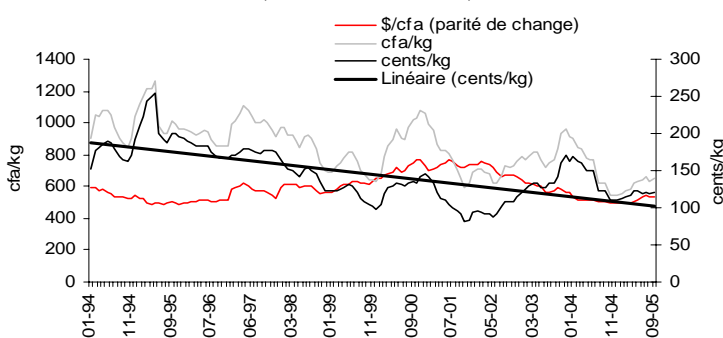
Ceci étant, comme toute production annuelle, le coton restera soumis à des prix volatils, cycliques et probablement inférieurs à 65 cents la livre. En effet, il sera facile à d'autres producteurs comme le Brésil d'accroître leur production. Sur le long terme, c'est donc bien **la compétitivité fondée sur le différentiel de productivité et de qualité qui est décisif**, sans oublier les taux de change.

### Exportations de coton 2002-2004 (en parts de marché)



Source : AFD.

### Evolution des cours du coton (en dollars et francs CFA)



Source : élaboration propre d'après les données CCIC (en monnaie courante)

1- Impact des politiques américaine et européenne sur le marché international du coton. CERDI-CNRS-Université d'Auvergne (étude MAE-MAP) - Février 2006.

2- Les aides européennes au coton ne demeurent couplées que pour 35 % de la valeur de leur référence historique.

3- Idem.

4- Déclaration de la CE au sous-comité coton du 27 mars 2006.

5- ou boîte orange.

6- ou boîte bleue.

7- Document TN/AG/SCC/GEN/4 soumis au sous-comité coton de l'OMC du 2 mars 2006.

8- Bénin, Mali, Burkina Faso et Tchad, pays signataires de l'initiative sectorielle coton (C4).

9- Fin mars 2006 - Indice A Liverpool.

## UNE PRIORITÉ POUR L'AIDE FRANÇAISE AU DÉVELOPPEMENT MAIS UNE MOBILISATION INTERNATIONALE TIMIDE

Le soutien des filières cotonnières africaines est une priorité pour l'aide française au développement. Les programmes de financement français atteignent un **total de 107,595 millions d'euros** (cf. *Annexe-Tableau n° 6*). Ce montant doit être d'autant mieux apprécié qu'il constitue pratiquement la seule aide extérieure consacrée aux filières cotonnières :

- 13 millions d'euros ont été mis en place avant le plan d'action coton. Ils concernent la compétitivité du secteur coton et l'appui aux organisations de producteurs (6,8 millions d'euros pour le Mali, 4,3 pour le Burkina Faso et 1,850 pour le Bénin) ;

- 36,495 millions d'euros ont été annoncés après le plan d'action coton essentiellement pour financer des usines d'égrenage : 15 millions d'euros au Burkina Faso et 10 millions d'euros au Cameroun.

- De **nouveaux programmes** sont en préparation pour un **montant de 58 millions d'euros** soit plus de la moitié des financements français pour le coton. Ils concernent le Bénin, le Burkina Faso et à moyen terme le Mali. Aucun de ces financements ne fera l'objet de décaissement au cours de la présente campagne.

- Parmi ces nouveaux programmes, le Ministère des affaires étrangères présentera un FSP (Fonds de solidarité prioritaire) régional de 2 millions d'euros en juillet 2006 pour renforcer les organisations professionnelles et la coordination régionale. Enfin un fonds de 10 millions d'euros est en cours d'identification par l'AFD pour mettre en place une facilité régionale atténuant la volatilité des cours.

La France promet un **mécanisme de gestion des risques** pour éviter les variations brutales de prix aux producteurs. À l'initiative des français, l'Agence Française de Développement, la Commission européenne et la Ban-

que mondiale se sont mis d'accord pour lancer, au cours du second trimestre 2006, la faisabilité conjointe d'une opération pilote de gestion du risque prix<sup>10</sup>. Elle mobilisera une batterie d'outils adaptés à la nature et à l'ampleur du risque : auto assurance des professions, outils financiers et assurances...

Mais le **Plan d'action de l'Union européenne** (cf. *Annexe-Tableau n° 7*). **sur le coton se met difficilement en place.** Près de deux ans après le forum de Paris<sup>11</sup>, la Commission n'a pas encore commencé à décaisser. Dans le cadre du plan d'action sur les produits de base, la **Commission européenne** a programmé 45 millions d'euros d'aides dont **15 millions d'euros** réservés au coton. Dans le cadre de l'intervention FED (reliquats et STABEX), 35 millions d'euros sont programmés dans les zones cotonnières dont 15 au Mali, 10 au Burkina Faso et 10 en Côte d'Ivoire. Mais aucun accord ne semble en vue entre les gouvernements africains et la Commission pour finaliser le programme. Aucun montant ne sera vraisemblablement débloqué en 2006. Le pilotage institutionnel de l'initiative ne remplit pas ses objectifs. Le dialogue entre décideurs et les responsables des filières cotonnières devait être assuré par le Comité d'orientation et de suivi (COS) à Bruxelles et les délégations dans les pays.

Pourtant, l'Europe est le principal partenaire géopolitique de l'Afrique et souhaite renforcer son aide à ce continent en quantité et en efficacité. Elle dispose de l'outil unique que constitue le FED et dès lors, a les moyens d'être solidaire des populations du continent le plus proche, qui ne peuvent bénéficier du commerce mondial.

<sup>10</sup>- Etude d'une proposition d'organisation de gestion du risque de marché au bénéfice des filières cotonnières africaines, Jean Cordier, Agrocampus Rennes.

<sup>11</sup>- Forum Europe- Afrique sur le coton : 5-6 juillet 2004.

### LES PAYS EUROPÉENS ET L'UNION EUROPÉENNE PEUVENT ET DOIVENT AGIR VITE ET ENSEMBLE

La question du coton est globale. Elle constitue un déterminant de l'avenir de l'agriculture sub-saharienne et un symbole de son intégration dans l'économie mondiale. Or, **il est illusoire d'espérer intégrer les pays producteurs de coton dans le marché sans solution crédible et durable de cette question.** Pour cela il faut traiter en même temps et de façon complémentaire la question des prix et celle des soutiens à la filière. En effet, les soutiens américains, et, à un moindre degré, européens, entraînent deux formes d'injustice : d'une part, ils font baisser les cours ; d'autre part, ils aident les plus favorisés. Il faut **corriger l'une et l'autre** de ces deux faiblesses.

L'enjeu est celui de la **compétitivité**. Les producteurs africains doivent gagner des marges significatives de compétitivité. Pour cela il faut investir, c'est-à-dire être capable d'anticiper, de prendre des risques, de mobiliser des **moyens** et des **savoir-faire**. Donner un avenir au coton africain passe par la réunion de ces conditions. Les propositions explorées par les acteurs français devraient y contribuer dès lors qu'on les met en place sans tarder et qu'on y consacre les moyens nécessaires.

Elles ont pour objectif :

- **d'atténuer l'impact de la volatilité** des cours sur les producteurs pour leur permettre de **prendre des décisions anticipées** ;
- **de renforcer les organisations professionnelles** et les interprofessions pour être des acteurs économiques reconnus ;
- **d'augmenter la productivité** par l'innovation ;
- **d'adapter les caractéristiques du coton africain à la demande** du marché.

Ces objectifs passent par :

- la mise en place de mécanismes de gestion des risques prix associant les organisations professionnelles agricoles, les sociétés cotonnières, les banques privées et les agences de développement ;
- la formation à la gestion, au management et à la négociation des producteurs ;
- la mobilisation de la recherche et l'accès à la technologie ;
- un outil industriel performant (construction de nouvelles usines et adaptation des existantes).

Des réponses institutionnelles cohérentes doivent permettre à ces mesures d'exprimer tout leur potentiel.

**Des financements pour investir : un tel programme nécessite des financements importants.** On demande aux producteurs d'investir alors que leurs revenus diminuent. Leurs baisses de recettes entre les campagnes 2004-2005 et 2005-2006 sont estimées à plus de 200 millions d'euros. Les pertes des sociétés cotonnières de la campagne 2004-2005 sont évaluées à plus de 250 millions d'euros.

Un programme sérieux en faveur du coton africain nécessiterait des crédits extérieurs de l'ordre de 200 millions d'euros par an pendant plusieurs années.

Si l'on veut rendre crédible le « traitement ambitieux, rapide et spécifique » du dossier coton, **une mobilisation commune et coordonnée** de la Commission et des États membres volontaires est **indispensable**. ■

#### FARM

**Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde**

c/o Crédit Agricole S.A. — 91/93 boulevard Pasteur — 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 57 72 07 19 — Fax : +33 (0)1 43 23 44 55

Réalisation et Secrétariat de rédaction pour FARM : Corinne Chaussebourg

Les documents composant la ligne de publications **Les Dossiers de FARM** sont la propriété de **FARM**.

Ils ne peuvent être utilisés sans l'autorisation préalable et expresse de **FARM**, ni publiés ou diffusés sans mention de son origine.

Toute reproduction totale ou partielle sans cette autorisation est interdite.